



EN L'ABSENCE DE RETRAIT DE LA REFORME SUR LA MOBILITE ENVISAGEE :

Réuni.e.s en Assemblée Générale ce mardi 7/01/20, les 17 personnels présents, syndiqués et non syndiqués, du SPIP de Versailles ont voté à la majorité la poursuite de la mobilisation et des modalités suivantes :

SPIP MORT, les mardis, jusqu'à nouvel ordre, nous avons voté à l'unanimité les modalités d'action suivantes :

- respect strict de nos 7h12 dues
- pas d'entretiens
- pas de téléphone
- pas de rapports

Seront traités par les personnes de permanence seulement les arrivant.e.s et les urgences.

Poursuite jusqu'à nouvel ordre de la non participation :

Pour le milieu ouvert :

- aux réunions
- aux groupes de travail
- aux enquêtes
- aux CAP
- aux CPI
- aux actions collectives

Pour la MAF :

- aux CPU
- aux CAP
- aux CPI

Pour tous, refus des nouvelles affectations de dossiers

Prochaine AG le 23/01/20 à 12h30 (après le CTM du 21/01) pour convenir des suites et modalités de notre mobilisation.

La CGTIP 78
L UFAP 78
Les agents de Versailles